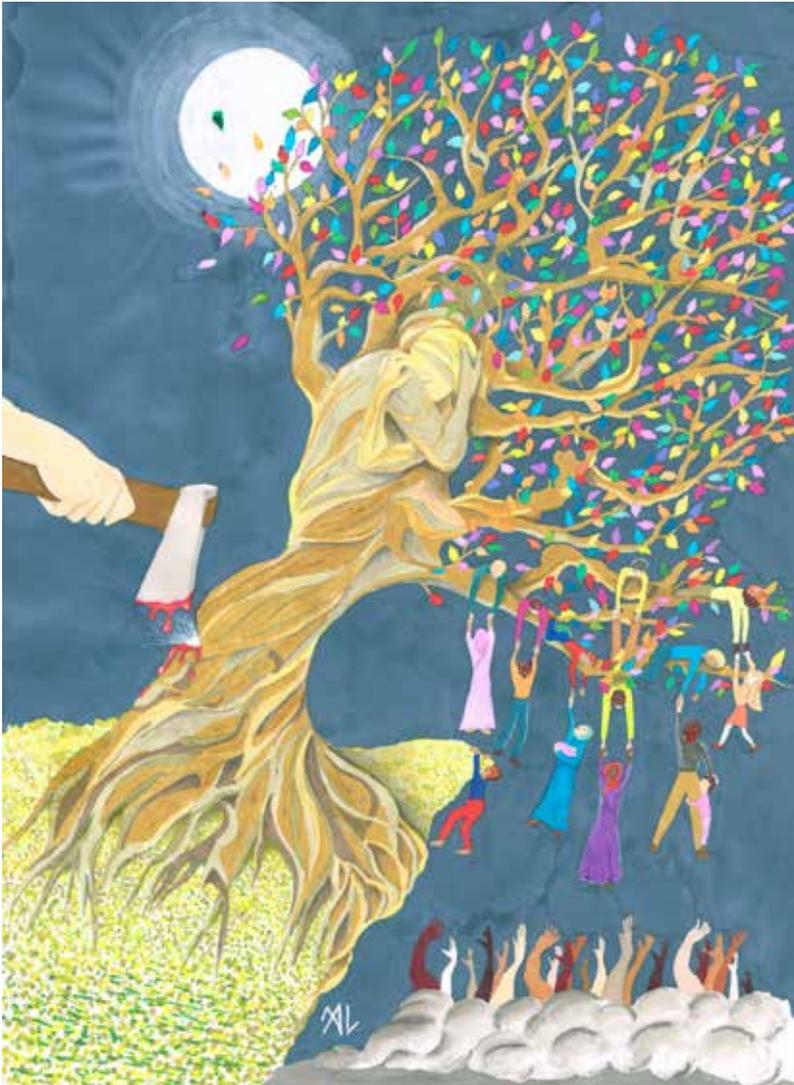


Prix des Droits de l'Homme 1988  
Aide aux réfugiés et demandeurs d'asile



*« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile (...) »*

**Groupe Accueil et Solidarité**  
Rapport d'activité 2021



**G.A.S.**

## **LEXIQUE**

**ALT** : Allocation Logement Temporaire

**AVDL** : Accompagnement Vers et Dans le Logement

**CIO** : Centre d'Information et d'Orientation

**CFDA** : Coordination Française pour le Droit d'Asile

**DALO** : Droit au logement Opposable

**CNDA** : Cour Nationale du Droit d'Asile

**FAS** : Fédération des Acteurs de la Solidarité

**OFPPRA** : Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides

**POS** : Pays d'Origine Sûr

**SNL** : Solidarités Nouvelles pour le Logement

<b>L'ÉQUIPE DU GAS</b>	<b>02</b>
<b>ÉDITO : 2021</b>	<b>03</b>
<b>POLITIQUE DE L'ASILE</b>	<b>04</b>
❖ <b>CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN</b>	<b>04</b>
❖ <b>RÉORGANISATION COMPLÈTE DES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFUGIÉS PAR L'ÉTAT : LE PROGRAMME AGIR (ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INDIVIDUALISÉ DES RÉFUGIÉS).</b>	<b>06</b>
<b>DEMANDEURS D'ASILE ET RÉFUGIÉS</b>	<b>07</b>
❖ <b>QUEL DROIT AU TRAVAIL POUR UN DEMANDEUR D'ASILE ?</b>	<b>07</b>
❖ <b>PETIT APERÇU DE LA SANTÉ MENTALE DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES RÉFUGIÉS.</b>	<b>08</b>
<b>RENCONTRES ET PARTENARIATS</b>	<b>10</b>
❖ <b>BIEN QU'INDÉPENDANT, LE GAS FAVORISE TOUS LES CONTACTS AVEC LES DÉCIDEURS DE L'ÉTAT</b>	<b>10</b>
❖ <b>LE GAS EST MEMBRE DU COLLECTIF ASILE ÎLE DE FRANCE</b>	<b>11</b>
❖ <b>LE GAS, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUTRES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX EXILÉS</b>	<b>11</b>
❖ <b>LE GAS EST AUSSI PARTENAIRE...</b>	<b>12</b>
❖ <b>LES PETITES SOIRÉES THÉMATIQUES DU GAS</b>	<b>12</b>
<b>ACTIVITÉS</b>	<b>13</b>
❖ <b>STATISTIQUES</b>	<b>13</b>
❖ <b>RÉUNIFICATION FAMILIALE</b>	<b>16</b>
❖ <b>L'ACCOMPAGNEMENT DANS ET VERS LE LOGEMENT</b>	<b>19</b>
❖ <b>AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI</b>	<b>21</b>
❖ <b>MOBILIER SOLIDAIRE ET BROCANTES</b>	<b>22</b>
<b>COMPTE</b>	<b>25</b>
<b>FOCUS GUINÉE CONAKRY</b>	<b>28</b>
<b>TRIBUNE</b>	<b>29</b>

## › L'ÉQUIPE DU GAS EN 2021

**Mathias VENET** - Secrétaire général

**Maud FOURNY** - Coordinatrice juridique,  
avec le soutien de **Johanna MOLOTOALA** et  
**Pauline RISLER**

**Micaela MAZZOLI** - Chargée de mission  
relogement

**Emmanuel MOULIN** - Comptable, aidé par  
**Glodie MBONGO**, en alternance

**Mustapha KOUDDANE** - Chargé de travaux

**Abdihakim AHMED** - Chauffeur

**Ibrahima SOW** - Manutentionnaire

Et nos chères stagiaires et volontaires  
en service civique, soutiens indispensables  
à l'activité du GAS :

**Rokhaya BÂ, Hawat  
CAMARA, Inès DESCOSTER, Alix FARGES,  
Hemma HENNEGRAVE, Hélène LEFORT,  
Gillian POUSSOT**



## › Le bureau en décembre 2021

**Philippe DUPOURQUÉ** - Président

**Chantal BASTIN** - Trésorière

**Francine HENRY** - Vice-Présidente

**Michel EURIAT**

**Nelly POINT**

**Marie-Françoise VALLIN**

**Marguerite POIRSON**

**Alain ROBERT**, invité

**Jean-Claude BABOULAZ**, invité

*Et 50 bénévoles qui œuvrent au quotidien à l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés via les permanences téléphoniques, les permanences d'accueil, les rendez-vous des collectes, la distribution du mobilier solidaire, le tri des objets et des jouets pour les brocantes, l'accompagnement des locataires, le soutien administratif, les publications sur le site, etc... et sans qui le GAS ne pourrait tout simplement pas exister !*

## 2021 : LE GAS PRÉSIDENT PRÔNERAIT LA FIERTÉ D'UNE SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE !

En cette année d'élections présidentielle et législatives, **si le GAS était candidat !** Quel serait son programme ?

Le GAS Président mettrait en priorité le respect de la dignité de tout être humain quel qu'il soit. Il ne prônerait pas la fermeture des frontières : c'est un leurre, tout le monde le sait, même ceux qui la réclament. Et cela crée les morts que nous déplorons et la fortune des passeurs. Il développerait l'accueil des exilés, en conformité avec la Convention de Genève que la France a signée en 1951, reconnaissant à tout être humain en danger dans son pays le droit de demander l'asile dans un autre pays.

Si des exilés arrivent, pourquoi ne pas faire bénéficier la France de leur force de travail et de leurs capacités ? Le GAS Président proposerait de leur donner le droit au travail dès leur arrivée, comme c'était le cas jusqu'en 1990.

S'ils travaillaient dès leur arrivée, ce serait une richesse pour la France ; de plus, ils pourraient chercher un logement tout de suite au lieu d'attendre l'octroi de leur statut et peut-être y aurait-il moins de campements indigènes.

Le GAS Président refuserait la discrimination entre des prétendus « faux » et « vrais » demandeurs d'asile. Ceux qu'il accueille, il peut en témoigner, sont des victimes de la violence, de l'intolérance et du racisme ou simplement du fait d'être une femme.

Il rappellerait que la réunification des familles est un acte minimum d'humanité et que la procédure doit être facilitée.

Résister, tel est le mot que le GAS fait sien depuis presque 50 ans.

Il entend résister à toutes les formes d'injustices qu'ont proposées de nombreux candidats à la présidentielle qui, dans le but de gagner des voix, affichent une politique d'exclusion et créent une atmosphère ambiante qui accuse l'étranger de tous les maux : le chômage, la violence dans les cités, le déficit de la sécurité sociale, les salaires insuffisants, le manque de logements, l'insécurité en général, etc... (on pourrait en écrire plusieurs pages !)

Alors, si nous vous avons convaincus, **soutenez-nous et votez pour le GAS Président d'un pays fier de sa société multiculturelle, cimentée par un principe de solidarité et soucieuse de justice sociale ou pour le candidat qui défendrait ces valeurs !**

## ❖ LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN : PUNITION COLLECTIVE OU DÉFIANCE GÉNÉRALISÉE DES POUVOIRS PUBLICS ?

Le décret du 31 décembre 2021 a instauré un « Contrat d'Engagement Républicain » prévu par la loi « confortant les principes de la République », publié le 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour une mise en œuvre immédiate.

Chaque association qui bénéficie d'une subvention publique (voire qui demande à utiliser un local de la mairie) doit désormais s'engager à signer un contrat l'engageant à respecter ces principes :

- Respect des lois de la République (engagement n°1)
- Liberté de conscience (engagement n°2)
- Liberté des membres de l'association (engagement n°3)
- Égalité et non-discrimination (engagement n°4)
- Fraternité et prévention de la violence (engagement n°5)
- Respect de la dignité de la personne humaine (engagement n°6)
- Respect des symboles de la République (engagement n°7)

Officiellement mis en œuvre pour lutter contre les dérives et comportements sectaires ou intégristes, ce type de documents n'est pas sans rappeler, au regard de l'évidence des principes auxquels il se rattache, le formulaire que les voyageurs exemptés de visa doivent remplir pour se rendre aux États-Unis, tel que « Vous êtes-vous livré à des actes d'espionnage, de sabotage, de terrorisme, ou de génocide ? ».

L'existence même de ce contrat interroge quant au sérieux de la démarche, puisqu'il semble indiquer que les pouvoirs publics subventionneraient des associations qui ne respecteraient pas les principes républicains et que, pour y remédier, il leur serait désormais demandé de bien vouloir signer un contrat les engageant à les respecter.

Mais dans ce cas pourquoi les financer ? D'autres lois, plus anciennes et bien mieux adaptées, permettent déjà à l'État d'agir à l'encontre d'une association dont l'objet ne serait pas compatible avec les valeurs de la République. Par ailleurs il est évident que, lorsqu'une association en fait la demande, les subventions ne sont pas octroyées de plein droit, l'État n'ayant aucune obligation de les verser à une structure associative sur simple demande.

Enfin, quelle association s'étant vu octroyer des subventions s'aviserait de répondre par la négative à la demande de signature du nouveau contrat, au motif qu'elle ne serait pas en phase avec ces principes républicains ?

Ce faisant, soit ce contrat est inefficace quant à l'objet qu'il poursuit, soit il est inutile mais alors, pourquoi le faire signer ? L'existence de ce contrat serait plus compréhensible, bien que toujours absurde, s'il s'appliquait exclusivement à des associations ayant fait l'objet d'enquêtes préalables, voire de condamnations. Pourtant, aujourd'hui, toute association régie par la loi de 1901 est sommée de le signer dès lors qu'elle bénéficie d'une subvention publique.

Mais alors quelles sont donc les raisons qui ont amené l'État à décider de créer ce contrat républicain ? Serait-il devenu « plus Républicain » que les citoyens membres de ces associations ? Les gouvernants à l'origine de ce texte seraient-ils désormais les garants d'un républicanisme potentiellement souillé par des associations devenues « suspectes », tant qu'elles n'ont pas signé le contrat ?

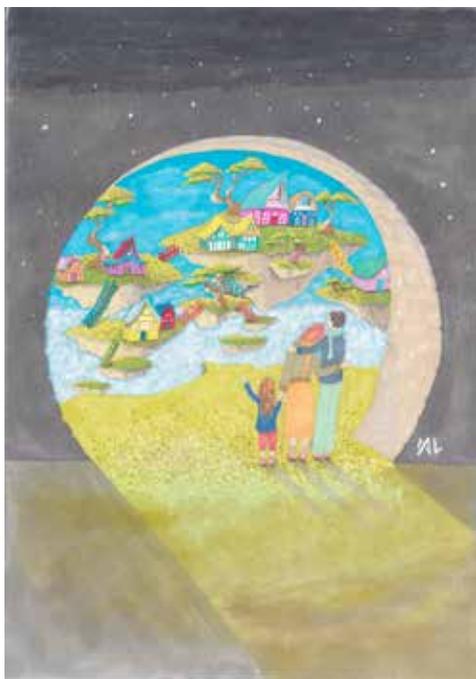
Un tel texte, plus qu'il n'interroge, choque en ce qu'il révèle la défiance d'entités politiques qui semblent aux abois, tiraillées entre la nécessité de financer des associations qui compensent l'abandon des services publics pour lutter contre la précarité des plus vulnérables, tout en tentant de montrer un visage de fermeté face à ces mêmes associations qui utilisent, aussi, l'un des premiers principes républicains, la liberté d'expression, pour critiquer cette incurie de l'État.

Ce contrat n'est pas un outil permettant de lutter contre des actions menées par des associations antirépublicaines. Mais alors que dit-il à travers ces principes évidents, incontestables, que nous, associations, faisons vivre ?

La Défenseure des droits, le Haut Conseil à la Vie Associative, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme et plusieurs collectifs d'associations, dont le GAS, dénoncent ici « un contrôle général de son organisation, du comportement de ses membres ou de ses actions de plaidoyer », soit une défiance généralisée des gouvernants à l'égard du tissu associatif.

Dans ce cas, le GAS préconise plus de clarté : libre aux gouvernants de l'État de s'atteler à la création d'une nouvelle scission de notre société, en divisant les « bons élèves » associatifs des « mauvais », sur la base de critères discrétionnaires que tout membre de l'administration pourrait interpréter selon ses affinités politiques. Mais dans ce cas, à leur charge, aussi, de soutenir ceux-là mêmes que ces structures associatives accompagnent, avec, à leur charge, l'explosion des frais de fonctionnement qui n'est plus couverte, depuis bien longtemps, par la seule générosité des donateurs.

A défaut, mieux vaut alors supprimer ce contrat qui nous offense et qui nous met en danger, nous, les associations qui portons au quotidien ces valeurs républicaines.



## ❖ RÉORGANISATION COMPLÈTE DES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFUGIÉS PAR L'ÉTAT : LE PROGRAMME AGIR (ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INDIVIDUALISÉ DES RÉFUGIÉS).

L'État veut adopter la démarche qui est celle du GAS depuis des années : dès l'obtention du statut, accompagner le réfugié dans tous les domaines, vers l'autonomie.

Un Appel à Projet est lancé pour recruter un opérateur (chargé d'au moins deux départements d'une même région) pour assurer deux prestations :

### **1. Accompagnement individualisé des BPI** (Bénéficiaires de la Protection Internationale), c'est-à-dire :

- Accompagnement pour l'accès aux droits (titre de séjour, réunification familiale, couverture maladie, prestations sociales, échange du permis de conduire, ...)
- Soutien à la parentalité : scolarisation des enfants, garde d'enfants
- Accompagnement dans et vers le logement (recherche d'un logement temporaire et demande de logement social pérenne, aide à l'emménagement, médiation avec les bailleurs en cas de difficultés)
- Accompagnement vers l'Emploi (cours de FLE, inscription à Pôle Emploi ou aux missions locales, orientation vers les contrats aidés, les emplois d'insertion, les formations, éventuellement validation des acquis...).

La durée d'accompagnement est de deux ans et commence dès l'obtention du statut.

### **2. Appui à la coordination des acteurs locaux de l'intégration.**

L'opérateur est chargé de nouer des partenariats avec les différents services de l'État assurant ces missions, dans le cadre du droit commun : CAF, Pôle Emploi, OFII, CPAM, SIAO, Action logement, hôpitaux, ...

Il est aussi chargé de nouer des partenariats avec toutes les associations et tous les opérateurs financés par l'État au titre de l'appel à projet « Intégration professionnelle des réfugiés ».

Le Val de Marne fait partie des départements test : dès 2022, un opérateur sera choisi pour ce programme AGIR.

Quels partenariats l'opérateur choisi voudra nouer avec le GAS et le GAS y sera-t-il favorable ? Au regard de notre expérience, deux ans, c'est bien court pour apprendre le Français, avoir un logement, un travail, faire venir sa famille, ...

Une chose est sûre : après deux ans d'accompagnement financé par ce programme AGIR, il restera toujours des réfugiés qui viendront frapper à notre porte et demander l'aide du GAS !

## ❖ QUEL DROIT AU TRAVAIL POUR UN DEMANDEUR D'ASILE ?

Un demandeur d'asile jusqu'en 1990 avait le droit de travailler facilement : cela lui permettait une certaine autonomie pour vivre et se loger lui et sa famille, participer pleinement à la vie de la société, mais aussi créer un espace où se reconstruire psychologiquement après un parcours de vie traumatique. Actuellement, les demandeurs d'asile bénéficient de la CSS (Complémentaire Santé Solidaire), d'une allocation de demandeur d'asile (ADA) et d'un hébergement mais ceci n'est pas le cas dans la réalité : près de 50% des demandeurs d'asile n'ont pas d'hébergement par exemple, ou perdent l'ADA s'ils sont hébergés par quelqu'un (qui, souvent, demande une contrepartie). Ce qui signifie pour beaucoup : comment vivre légalement et correctement sans rien ? Un demandeur d'asile peut-il travailler ?

Voici les conditions nécessaires actuellement pour qu'un demandeur d'asile majeur ait le droit de travailler (cf. Légifrance, GISTI) :

1. Avoir l'attestation de demande d'asile en cours de validité, ou la renouveler si nécessaire ;
2. Être en cours d'examen à l'OFPPRA depuis au moins 6 mois à partir de la date d'enregistrement de la demande d'asile et jusqu'à la décision rendue par l'OFPPRA. Donc le demandeur d'asile ne pourra pas déposer de demande d'autorisation de travail après la décision négative de l'OFPPRA, même en cas de recours devant la CNDA.

Le demandeur d'asile ne peut pas travailler s'il n'a pas eu l'autorisation avant la décision de l'OFPPRA, ou s'il a eu l'autorisation de travail avant la décision de l'OFPPRA mais qu'il n'a pas travaillé avec son employeur. Il peut, néanmoins, continuer à travailler pendant la procédure de recours devant la CNDA s'il travaillait déjà avant la décision de l'OFPPRA. Il doit juste renouveler son attestation et sa demande d'autorisation de travail.

Pour les personnes en procédure Dublin, la loi française ne les autorise à travailler que 6 mois après que leur demande relève de l'OFPPRA, c'est-à-dire 15 mois après l'enregistrement de leur demande. Mais selon l'arrêt de la CJUE du 14 janvier 2021, les personnes en procédure Dublin doivent pouvoir travailler 9 mois après le dépôt de leur demande d'asile. Il ne faut donc pas hésiter à demander une autorisation de travail après ce délai de 9 mois (avec l'aide éventuellement d'une association ou d'un avocat).

### ➤ La demande d'autorisation de travail

C'est au demandeur d'asile de trouver un employeur, qui remplira un formulaire de demande d'autorisation de travail. Le dossier sera présenté à la préfecture qui devra se prononcer dans les 2 mois.

En cas de refus, le demandeur d'asile peut protester devant un tribunal administratif avec l'aide d'une association ou d'un avocat.

Si pas de réponse dans les 2 mois, cela signifie que l'autorisation de travail est accordée pour les conditions demandées (entreprise, contrat...) et le demandeur d'asile peut travailler. Enfin !

## ❖ PETIT APERÇU DE LA SANTÉ MENTALE DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES RÉFUGIÉS.

La santé mentale des demandeurs d'asile et réfugiés est tributaire des causes du départ du pays d'origine et du vécu du processus migratoire devenu de plus en plus dangereux, difficile et long.

S'il n'y a pas en soi de particularité, on note que la fréquence élevée des troubles psychiques est corrélée au nombre d'évènements traumatiques vécus, à la qualité de l'accueil, à la précarité et à l'accès aux soins, et qu'elle a un lien avec la violence (95 % en ont vécu dans leur pays d'origine ou dans l'exil).



Violences dans le pays d'origine très souvent sous forme de traumatismes intentionnels c'est-à-dire interhumains faits dans le but de nuire à la personne, mais surtout à ses groupes d'appartenance, voire de les détruire : guerres, tortures, violences sexuelles sur les femmes et sur les hommes, mutilations, persécutions, assassinats, emprisonnement, discriminations, exploitation, traite d'êtres humains, violences intrafamiliales...

Violences dues au départ souvent dans l'urgence et sur le trajet d'exil : traite humaine avec exploitation sexuelle des femmes et des enfants, naufrages, emprisonnement, violences en tous genres.

Violences en France : manque de la famille, culpabilité d'avoir laissé ses proches au pays, déracinement, désillusion entre les espérances et le discours politique et l'hostilité éventuelle de la population, précarité massive, viols (une femme sur 5 se retrouve enceinte du fait de la précarité), incompréhension des démarches, incompréhension devant la mise en doute des évènements dramatiques vécus (« déni de leur vécu ») par l'OFPRA, puis éventuellement par la CNDA, attente interminable des décisions, accès aux droits, insécurité de l'avenir...

Nombre de demandeurs d'asile et réfugiés présentent des troubles psychiques graves après leur arrivée en France, ceux-ci occupant le devant de la scène par rapport aux signes physiques plus tardifs.

En effet, la plupart ont été victimes ou témoins d'un évènement effrayant mettant en jeu la vie, l'intégrité physique ou sexuelle avec un sentiment d'horreur, de peur de la mort, et d'impuissance. Des signes psychiques peuvent alors s'exprimer le premier mois, puis se poursuivre sous la forme d'un trouble de stress post traumatique (TSPT) de durée plus ou moins longue dans près de 68% des cas selon l'étude du COMEDE et pouvant s'accompagner d'épisodes dépressifs, d'idées suicidaires, de recours aux drogues.

Ce TSPT est marqué par la perception de l'évènement traumatique sous forme de bruit, odeur, image, qui s'impose de façon répétitive à cette personne par des cauchemars, des flash-backs ou reviviscences la remettant dans le même état que lors de cet évènement et surgissant à l'improviste ou à l'occasion d'une situation le lui rappelant d'une façon ou d'une autre. D'où la mise en place de stratégies d'évitement de la reproduction de cet évènement par une hypervigilance (comme éviter de dormir pour éviter les cauchemars d'où insomnies, fatigue extrême) auxquelles peuvent s'associer : un dérèglement des émotions (excès de colère, impulsivité), une dissociation avec impression de ne pas se reconnaître (sans désir, ni volonté), de la confusion, des troubles de mémorisation, de concentration, des modifications du comportement cognitif, une altération des sentiments, de l'estime de soi, des difficultés dans les relations interpersonnelles (méfiance, isolement, détachement), voire des pseudos hallucinations de bruits, de choses irréelles. Ces signes peuvent gravement affecter le quotidien des personnes touchées (et de leur entourage) et nécessitent des soins de reconstruction psychique, réalisés avec compétence, empathie et patience dans des conditions d'accueil et de vie sécurisantes.

## Quelles possibilités pour se soigner en attendant d'avoir une couverture médicale (CMU ou CSS, AME, Sécurité Sociale,...) ?

- Si vous allez à une consultation médicale, faites-vous accompagner d'une personne parlant le français ou utilisez le site traducteur en 39 langues : [www.traducmed.fr](http://www.traducmed.fr)
- 2 guides sont téléchargeables et consultables très facilement sur votre téléphone (ou peuvent être tirés sur papier). Si vous vivez dans la précarité, ces guides vous aident par des informations claires et à jour pour trouver où vous nourrir, dormir, vous soigner, vous laver, aller dans un accueil de jour, comment et où faire des démarches, proches de là où vous vivez, ..
  - ▶ [Soliguide.fr](http://Soliguide.fr)
  - ▶ [www.watizat.org](http://www.watizat.org) Paris : actualisé chaque mois (watizat mars 2022) (en français, anglais, arabe, dari et pachto)

Ainsi, vous trouverez des adresses et renseignements précis dans ces 2 guides concernant les hôpitaux, centres de santé, pouvant vous permettre d'accéder à des consultations médicales et en santé mentale (psychiatriques et psychologiques)...

- Certains centres médico-sociaux ou centres de santé assurent des consultations médicales gratuites. Il en existe dans beaucoup de communes de la banlieue parisienne et à Paris.
- Des associations comme EPOC, Parcours d'Exil , le centre Primo Lévi (pour les victimes de tortures) proposent un suivi psychologique aux exilés.
- De nombreux hôpitaux proposent une Permanence d'Accès aux Soins de Santé (une PASS) qui permet de bénéficier de consultations/soins gratuits: pour adultes, et/ou enfants et/ou mineurs de plus de 16 ans : hôpital du Kremlin-Bicêtre, Hôtel-Dieu (Paris 4<sup>e</sup>), Saint-Louis (Paris 10<sup>e</sup>), Avicenne(Bobigny), ...Précisez bien que vous allez à la PASS de l'hôpital.
- Le COMEDE, situé dans l'hôpital du Kremlin-Bicêtre(94), 78 avenue du Général Leclerc, porte 60 secteur marron, 2eme étage. Il reçoit les exilés pour des consultations médicales (01 45 21 38 40) et pour du soutien et orientation en santé mentale (01 45 21 39 31), aide aux démarches d'accès aux soins et à certaines démarches juridiques. Se présenter du lundi au vendredi entre 8h30 et 18h30 (sauf jeudi matin) pour une première rencontre.
- Les centres de PMI (Protection Maternelle et Infantile) assurent le suivi régulier des enfants de moins de 6 ans et des femmes avec dépistages, aide à la parentalité, soutien psychologique éventuel.

N'hésitez pas à vous renseigner, car cela peut vraiment vous aider pour avancer dans votre parcours de vie !

### ❖ BIEN QU'INDÉPENDANT, LE GAS FAVORISE TOUS LES CONTACTS AVEC LES DÉCIDEURS DE L'ÉTAT

En juillet 2021, **Madame la Ministre Elisabeth MORENO** est venue au local du Kremlin Bicêtre, pour rencontrer tous les intervenants du projet LEVIER : les responsables des Entreprises pour la Cité, les responsables du GAS, ceux de SOLINUM, les acteurs quotidiens : Manon et Inès et plusieurs stagiaires, surtout des femmes (à sa demande). Étaient aussi présents Madame BOCABEILLE, adjointe au maire du Kremlin Bicêtre et Monsieur GUERZA, préfet du Val de Marne pour l'égalité des chances. La rencontre a duré deux heures, a été très riche et chaleureuse. Madame la Ministre a posé beaucoup de questions, notamment sur les réfugiés qui viennent au GAS. Les bénéficiaires ont bien pris la parole pour décrire leur situation, leur intérêt pour le projet et leurs difficultés à trouver du travail.

A cette occasion, **Monsieur GUERZA, Préfet du 94 à l'égalité des chances**, a pris rendez-vous avec le GAS. Il est venu dans nos locaux le 5 août 2021. Là encore, ce fut une visite très cordiale. Étaient présents les salariés, quelques membres du bureau et des locataires du GAS. On a abordé les différents problèmes rencontrés par le GAS, notamment le financement, les rendez-vous en préfecture et les difficultés à reloger nos locataires.

**Madame BOCABEILLE**, adjointe à la mairie du Kremlin Bicêtre, présente à la visite de Madame la Ministre, a aussi organisé un rendez-vous en septembre entre le GAS et **Monsieur le Maire du Kremlin Bicêtre**. Nous avons fait connaissance et nous avons étudié si la Mairie pouvait nous aider à trouver des emplois pour les réfugiés bénéficiant du projet LEVIER ou des logements. La Mairie a été heureuse de mieux être informée sur le projet LEVIER dont le local est situé sur son territoire.

Début janvier 2022, le GAS a participé à la table ronde 100% numérique des vœux de **la Sénatrice Sophie TAILLÉ-POLIAN** avec les témoignages d'associations de solidarité à l'égard des migrants.

Notre projet d'accompagnement global des réfugiés fut également partiellement financé en 2021 par les départements du 94, 93, 92 et 91 dans le cadre de la ligne budgétaire dédiée aux réfugiés, et nous avons rencontré, aux DDRETS, les responsables de ces projets.

A cela s'ajoute bien entendu une collaboration fructueuse avec **la mairie de Villejuif** qui nous prête des salles, aide au financement du mobilier solidaire et nous permet de garer les camions de livraison dans les rues de Villejuif. L'arrivée d'une nouvelle adjointe au Maire à la vie associative, **Madame Cathy MOROT**, s'avère particulièrement prometteuse pour le tissu associatif de Villejuif et nous nous réjouissons des collaborations en cours et futures !

❖ LE GAS EST MEMBRE DU COLLECTIF ASILE ÎLE DE FRANCE :

### TÉMOIGNAGE DE MAUD FOURNY, COORDINATRICE JURIDIQUE DU GAS DEPUIS 2010



*Depuis mon arrivée au GAS, soit 11 ans maintenant, nous sommes membres du COLLECTIF Asile IDF, il s'agit d'un collectif d'associations agissant en Île de France autour de la thématique ASILE.*

*Il comprend notamment JRS (Jesuit Refugee Service), la Cimade, le Secours Catholique, l'ACAT (Action des Chrétiens Contre la Torture), Primo Levi, la CAFDA (Coordination de l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile), le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), le COMEDE (Comité pour la Santé des Exilés), DOM ASILE, l'ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins de France) et Utopia 56 plus récemment.*

*Nos rencontres commencent généralement par le traditionnel tour des pratiques préfectorales du 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95 où chacun rapporte les manquements observés et rarement les bonnes pratiques.*

*Les problématiques évoluent au fil des années et des réformes ; le collectif s'y adapte. Actuellement nous échangeons davantage sur la procédure Dublin et l'absence ou le refus des CMA (Conditions Matérielles d'Accueil), les orientations en région et leurs conséquences en cas de refus. Nous souhaitons rencontrer les SPADA dans le cadre du nouveau cahier des charges. Nous alertons l'OFPPA sur le difficile et long accès aux UMJ (Unités Médico-Judiciaires) pour la délivrance des certificats de non-excision pour les fillettes en demande de protection. Auparavant nous avons beaucoup bataillé sur l'accès à la demande d'asile via la plateforme OFII qui ne respectait pas le délai de 3 jours.*

*Nous échangeons également sur l'OFPPA et aussi de plus en plus sur les réfugiés.*

*En effet, nous constatons un afflux de personnes sous la protection internationale dans nos différentes permanences et un recul des personnes sous Dublin ... étrangement ...*

*C'est un groupe d'échange et de travail (nous rédigeons des courriers, entamons des contentieux, avons déjà organisé des événements, très utiles et nécessaires). Nous nous réunissons une fois par trimestre et les associations ont des engagements plus ou moins forts selon leur possibilité.*

*Nous avons à cœur de faire respecter a minima les droits des demandeurs d'asile et aussi d'alerter sur leurs violations et de faire évoluer leurs conditions d'accueil.*

### ❖ LE GAS, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUTRES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX EXILÉS

Le GAS est depuis plusieurs années membre du conseil d'administration de l'ANAFE (Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers) qui intervient auprès des personnes retenues en zone d'attente (dans les ports et aéroports) et à la frontière. Nos stagiaires participent par ailleurs à des permanences avec l'équipe de cette association.

En 2021, le GAS a rejoint le conseil d'administration d'une nouvelle association, DeQuelDroit, créée à l'initiative de l'association ESPACE, de Marseille, qui supervisait jusqu'alors une base de jurisprudence. Cette nouvelle association enrichit cette base de données en recensant les décisions de justice favorables aux exilés pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

### ❖ LE GAS EST AUSSI PARTENAIRE...

- de la **Coordination Française pour le Droit d'Asile (CFDA)** via la signature de communiqués, les échanges d'informations, un partenariat sur le contentieux et le rapport CFDA sur l'asile ;
- de la **Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)** depuis 2011.

Le GAS noue aussi des partenariats plus spécifiques sur certains projets comme avec un groupe d'étudiants de la **Clinique du droit de Sciences Po Paris** ou l'association **Primo Levi** sur les questions de l'accompagnement des demandeurs d'asile devant l'OFPRA, **Solidarité13** ou **Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL)** sur le logement des réfugiés ou encore **Les Entreprises pour la Cité** et **Solinum** dans le cadre d'un consortium de trois associations sur l'accompagnement des réfugiés vers l'emploi.

### ❖ LES PETITES SOIRÉES THÉMATIQUES DU GAS

Enfin, en 2021, le GAS a initié des soirées thématiques, sur zoom, permettant à un partenaire de venir aborder, de manière assez informelle, des sujets qui touchent les bénévoles du GAS : la présentation de la défense des étrangers en zone d'attente avec Laure Palun de l'ANAFE, la société Afghane présentée par Shakiba Dawood, jeune artiste afghane, les étrangers à la frontière franco-italienne avec Denis Laurent, de l'association Tous Migrants...

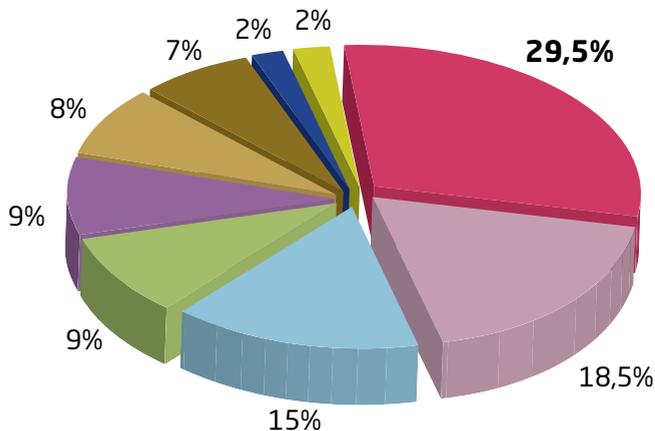


**EN 2021, CE SONT 1 162 RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE, DONT 36% ÉTAIENT DES FEMMES, QUI ONT ÉTÉ ACCUEILLIS ET SUIVIS PAR NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ET DE SALARIÉS...**

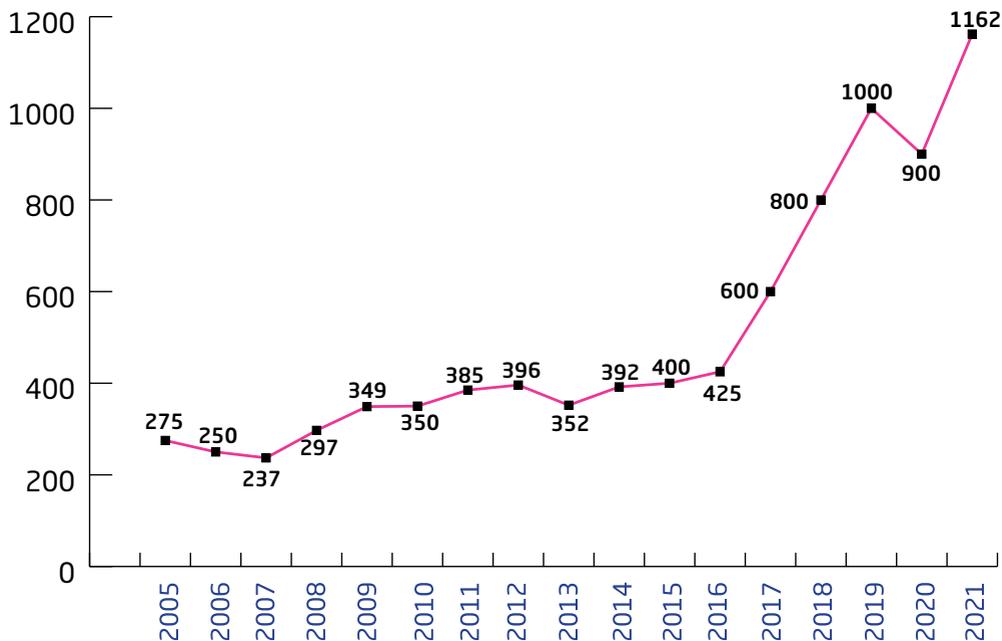


## ❖ L'ACCOMPAGNEMENT DU GAS EN 2021

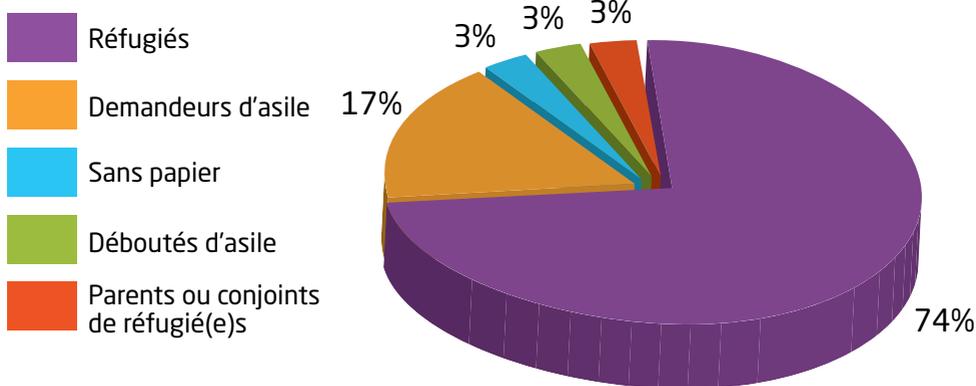
- Réunification familiale
- Accompagnement vers le logement
- Demande d'asile
- Accompagnement vers l'emploi
- Droits sociaux
- Démarches préfecture
- Mobilier solidaire
- Accompagnement dans le logement
- Naturalisation



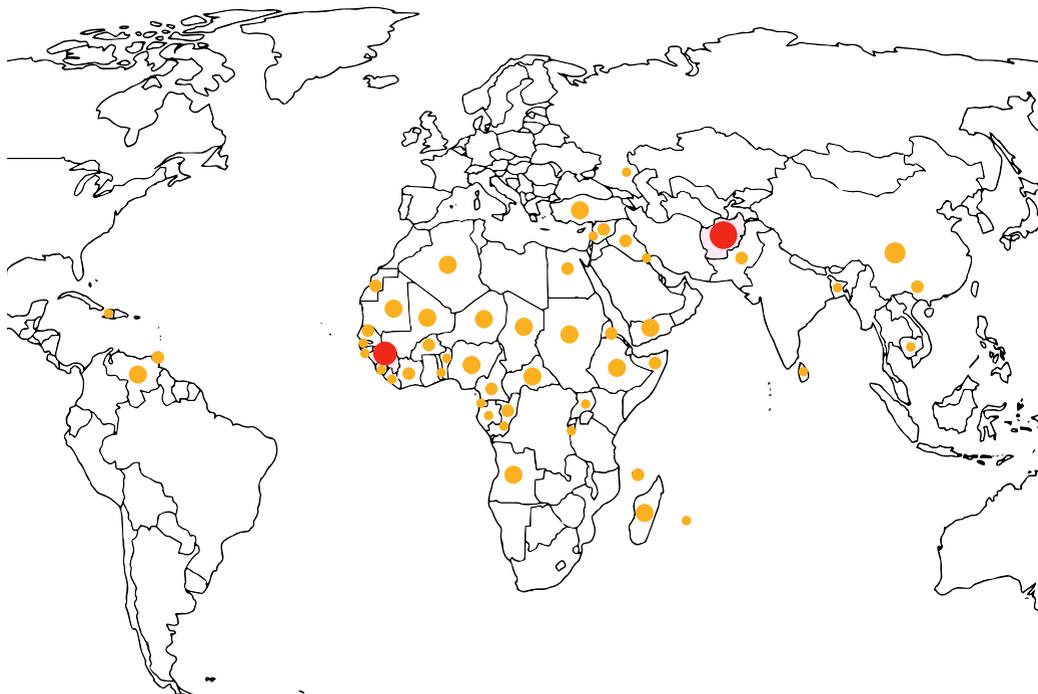
❖ ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXILÉS ACCOMPAGNÉS



❖ LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ÉTAIENT...



❖ LE GAS ET LE MONDE DE L'EXIL, EN 2021 LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ÉTAIENT ORIGINAIRES DE...



Les principales nationalités étaient Guinéenes de Conakry (38%), Afghanes (10%), Ivoiriennes (8%), Mauritaniennes, Soudanaises et Maliennes (4%).

L'équipe de tiers observateur a accompagné environ 120 demandeurs d'asile devant l'OFPRA en 2021

### ❖ LA PROCÉDURE DE RÉUNIFICATION FAMILIALE : UNE SPÉCIALITÉ DU GAS DEPUIS PLUS DE 10 ANS

Plus de 400 personnes bénéficiaires de la protection internationale ont été aidées en 2021 au titre de la réunification familiale, 330 étant de nouvelles personnes arrivées au GAS cette année.

Cette explosion de la demande a été très significativement ressentie dans les permanences d'accueil. Deux raisons expliquent cette recrudescence : une situation sécuritaire très dégradée en 2021 en Guinée et en Afghanistan, les deux principales nationalités aidées au GAS, ainsi que la rareté de cette offre d'accompagnement qui fait du GAS l'une des quelques structures à le proposer.

### ❖ MÊME UNE FOIS RECONNU RÉFUGIÉ, LE PARCOURS DU COMBATTANT CONTINUE : "LA RÉUNIFICATION FAMILIALE DES AFGHANS".



Depuis 2014, le GAS s'est ouvert aux réfugiés afghans : le GAS étant une petite association, le public vient principalement du bouche-à-oreille et nous accueillons majoritairement des réfugiés d'Afrique de l'Ouest. Nous avons accueilli une stagiaire qui avait travaillé dans la jungle de Calais et par son biais des réfugiés afghans ont poussé la porte du GAS. Leur présence n'a cessé d'augmenter avec une grosse demande depuis 2020. Ils viennent même de la province pour se faire accompagner pour la réunification familiale.

En 2021, le GAS a accompagné 113 Afghans, dont 73 pour la réunification familiale.

En effet, nous n'avons quasiment jamais de primo demandeurs afghans mais essentiellement des réfugiés sous protection internationale.

La réunification familiale des Afghans est particulière du fait qu'ils ne peuvent solliciter les visas dans leur pays : en effet l'Ambassade de France à Kaboul est fermée depuis plusieurs années. Les Afghans allaient donc principalement faire leur dossier à Islamabad au Pakistan mais vue l'augmentation constante du nombre de dossiers puis le COVID, le délai est devenu très rapidement anormalement long.

*Le nombre de demandes de visas enregistrées par le consulat d'Islamabad (seul compétent avant 2021) a crû progressivement jusqu'en 2019 avec 1 111 demandes. De son propre aveu, l'ambassade avait deux années de « stock » de demandes en attente d'enregistrement puis, après la suspension de délivrance des visas, 3 500 dossiers étaient en attente (soit 3,3 ans de délai). Le confinement et la fermeture des frontières aux familles de réfugiés ont réduit ce nombre à 189 (visas délivrés les deux premiers mois de 2020). CF site de la CIMADE*

Puis, comme à Kaboul, le consulat de France au Pakistan a fermé d'avril à septembre 2021 suite à des événements anti-français ; les familles afghanes devaient donc se tourner vers l'Iran ou l'Inde.

Pendant cette même période, les Talibans ont pris le pouvoir en août 2021 créant une angoisse terrible pour les réfugiés séparés de leurs femmes et de leurs enfants. Nous n'avons que des réfugiés hommes.

L'été et le début d'année scolaire furent une période très compliquée puisque nous n'avions pas les réponses et les solutions pour faire face aux peurs et à l'urgence du rapatriement de leurs familles.

En effet, parmi les réfugiés suivis par le GAS, bien qu'ils aient sollicité la crise d'urgence du ministère, aucun n'a eu la chance de bénéficier de cette solution...

Nous avons donc accompagné les réfugiés pour des demandes de visas en Iran.

Les rendez-vous étaient au début très rapides et le délai de délivrance des visas autour de 4 mois mais rapidement il a fallu 5 mois d'attente. Pour les demandes de rendez-vous en Iran il faut passer par VFS qui est un prestataire extérieur (pratique qui a tendance à se généraliser à tous les pays) ; malheureusement, leur service est souvent payant, entre 15 et 30 euros la prise de rendez-vous.



Le dépôt d'une demande en Iran s'accompagne de nombreuses contraintes notamment financières : le visa pour l'Iran est payant et celui-ci doit être renouvelé car les familles ne souhaitent pas repartir en Afghanistan durant l'examen de leur demande ; la traversée de la frontière est très souvent payante également... Sans compter la difficulté pour une femme de se déplacer seule en Afghanistan.

Beaucoup de réfugiés accompagnés se sont rendus en Iran pour retrouver leurs familles et les accompagner dans leurs démarches. Bien souvent il s'agissait de femmes seules ou avec enfants qui n'avaient jamais voyagé ; une telle épreuve semblait difficilement supportable seule.

*Le nombre de visas délivrés en 2021, 1 278 au total, correspond à un rattrapage de 2020 puisque, si on fait une moyenne des deux dernières années, on arrive à 734 visas délivrés (contre 746 en 2019, qui a été la dernière année de fonctionnement « normal »).*

*Au total en 5 ans, 2 846 visas ont été délivrés à des familles d'Afghans soit 7% du nombre de protégés en France.*

En plus de vivre en Afghanistan sans son époux, faire une demande de réunification qui est un droit dès le 1er jour où la personne reçoit son statut de réfugié, sans aucune condition de ressources ou de logement, étant donné l'urgence d'évacuer la famille restée au pays, devient un long, douloureux et un très cher parcours du combattant.

Les Afghans sont les ressortissants qui sollicitent le plus l'asile depuis 2018 : en 2021, 12 500 premières demandes sur 89 000 demandes.

L'OFPRa comptait 41 174 ressortissants afghans sous sa protection (réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire) au 30 juin 2021, et 8 000 demandes en instance de traitement. C'est la première communauté en France, devant les Syriens (35 327) et les Sri-Lankais (33 675).

### ❖ TÉMOIGNAGE de Chantal, bénévole du GAS, lors d'une permanence d'accueil en soirée

*Fin août 2021, nous sommes deux à la permanence du GAS et nous savons que nous serons sollicitées par plusieurs Afghans puisque nous sommes à peu près la seule permanence ouverte en Île de France et Kaboul vient d'être conquise par les Talibans. Effectivement, un réfugié Afghan se présente avec toute sa tristesse, parlant un français correct et nous explique qu'il veut faire venir, au titre de la réunification familiale, sa femme et ses enfants. Nous lui expliquons que nous allons bien noter sa demande mais qu'on ne sait pas très bien ce qui sera possible, et, qu'en tout cas, on fera le maximum. Il avait déjà fait une demande à l'ambassade de France au Pakistan mais n'a pas eu de réponse.*

*Or, nous savons que ce service de l'ambassade de France au Pakistan est fermé et qu'il faudra tout recommencer avec Téhéran. Il se sent en confiance et nous dit qu'il veut téléphoner à un ami pour que ce dernier nous raconte son histoire. Nous sommes étonnées car il se débrouille en français. Et l'ami nous raconte que sa femme et ses enfants habitaient chez le père de cette dernière, qu'elle a été violée par des Talibans et que deux de ses enfants sont morts. Il nous dit suppliant qu'il faut faire vite pendant que les deux autres vivent encore. Comme sa femme a été violée, son père la bat et veut l'obliger à se remarier avec un vieux du village car elle a amené la honte sur la famille. Elle essaie de résister mais téléphone régulièrement à son mari en France en pleurs pour tout lui raconter.*

*Notre ami réfugié conclut alors : « vous comprenez pourquoi je ne pouvais pas raconter moi-même mon histoire ». Il ajoute que sa femme est enceinte à l'issue du viol et que l'enfant doit naître dans peu de mois. Il est prêt à le reconnaître pour le faire venir en France, en précisant que jamais sa femme ne supportera de l'abandonner. Nous sommes un peu étonnées qu'il puisse le reconnaître sans être présent mais il nous dit qu'en Afghanistan, pas de problème. Nous ne voulons pas lui laisser trop d'espoir et nous lui disons que ce sera très difficile mais que la juriste du GAS est compétente et fera le maximum. Nous sommes assez amères, mais en silence, car si son dossier avait été traité à temps par l'ambassade de France à Islamabad, sa femme serait avec lui !*

*On ne ressort pas indemne de telles permanences !*

*Depuis, un rendez-vous a pu être pris à l'ambassade de France de Téhéran et la délivrance des visas est en cours. Restera pour lui à payer le visa pour sa famille, de l'Afghanistan vers l'Iran et à organiser le voyage, sachant qu'il est très difficile pour une femme de voyager en Afghanistan...*

### ❖ L'ACCOMPAGNEMENT DANS ET VERS LE LOGEMENT, UN BESOIN TOUJOURS CROISSANT

En 2021, 45 réfugiés et leur famille étaient hébergés dans 28 logements, dont une dizaine en colocation, loués par le GAS dans le cadre d'un agrément d'intermédiation locative. Les logements sont répartis à travers 25 communes d'Ile-de-France.

282 personnes ont par ailleurs été accompagnées vers le logement.

### ❖ UN PAVILLON À MASSY, UN EXEMPLE DE LOGEMENT DU GAS EN PARTENARIAT AVEC SNL 91

Un pavillon de banlieue, à Massy, dans un endroit un peu excentré, est composé de 5 logements de petite taille, dont 4 font l'objet d'une convention avec SNL91 : à l'origine, il y a plus de 10 ans, le GAS a versé 15 000 € pour financer les travaux de rénovation de ce pavillon.

Maintenant, c'est le GAS qui envoie à SNL91 les candidatures de réfugiés parmi lesquelles SNL91 en choisit une et un travailleur social de SNL91 les accompagne deux ans et s'occupe de leur relogement en logement social.

SNL91 s'occupe de la gestion des loyers et de l'entretien des logements. Des bénévoles du GAS assurent l'accompagnement de proximité. Actuellement, le travailleur social est Frédéric et la coopération entre lui et les bénévoles du GAS est très fructueuse et chaleureuse.

Depuis 2014, au moins treize familles (ou hommes seuls) se sont succédé dans ces logements. Dans cette maison, chacun est indépendant, mais souvent les locataires établissent des liens d'amitié et se rendent des services. Par exemple, en 2015, un couple s'est marié à la mairie de Massy et un autre locataire en était témoin. Ils partagent souvent des repas en commun, mais par choix. L'environnement est très calme. Cette convention est vraiment un excellent exemple de partenariat associatif réussi et le GAS s'en félicite. Tous les locataires ne sont pas sans problème mais à deux, on est plus forts pour les résoudre !



## ❖ TÉMOIGNAGE de Frédéric, travailleur social pour SNL91

*Je suis Assistant Social de formation, à SNL depuis 16 ans. A SNL, l'accompagnement des familles est financé pendant deux années par le Fonds de Solidarité Logement du Conseil Départemental de l'Essonne. L'objectif est donc de trouver une solution de relogement pour les familles logées dans ces délais. Mais généralement, même sans financement, mon accompagnement va se poursuivre jusqu'à ce que la famille obtienne un logement durable. L'accompagnement en binôme avec un bénévole est un véritable atout dans mon travail car avec environ trente familles à suivre, je ne vois généralement les locataires qu'une fois par mois. Heureusement, je sais, et les familles également, que je peux compter sur les bénévoles notamment pour des accompagnements physiques, très chronophages, dans certaines démarches. J'ai remarqué, après plusieurs années d'accompagnement, que les réfugiés orientés par le GAS étaient souvent soit très rapidement autonomes, à l'écoute de mes conseils dans l'apprentissage de la gestion d'un premier logement en France, soit des personnes très marquées psychologiquement qui n'arrivaient pas à se mobiliser dans leurs démarches. L'accompagnement de ces personnes est alors très difficile : perte régulière des droits, des ressources, impayés de loyers, difficultés à trouver un emploi... Et c'est là que l'accompagnement en commun fait notre force.*

## ❖ TÉMOIGNAGE de A., accompagné par le GAS

*J'ai connu le GAS en 2019. Chantal m'avait accompagnée à l'OFPPRA pour un entretien dans le cadre de ma demande d'asile.*

*J'ai reçu l'accord fin 2020 (j'avais fait ma demande en avril 2018) mais je n'avais pas de logement... J'étais hébergée depuis deux ans et sept mois. Ce n'était pas toujours facile malgré la grande générosité de mon hôtesse : j'étais là toute la journée et parfois je sentais que je pesais sur elle. Par discrétion, j'ai préféré chercher autre chose et j'ai fini par demander au GAS.*

*Après trois mois chez un marchand de sommeil, j'ai reçu un appel : le GAS avait quelque chose à me proposer à Palaiseau. J'ai visité le mercredi 3 mars ; la situation du logement était propice puisque j'étudiais à HEC sur le plateau au-dessus de Palaiseau et de là, l'accès était facile. On m'a fait visiter les lieux, j'ai signé aussitôt le bail (le 12 mars) et suis entrée dans les lieux trois jours après. Ce logement est tout petit mais comme je suis seule, je m'en contente et j'attends l'été pour recevoir mes amis dans le jardin que les propriétaires laissent à la disposition des locataires.*

*Pour mon arrivée, j'ai invité tous les voisins (il y a cinq logements autour d'une cour commune) ; je voulais leur faire découvrir les plats du Bangladesh et la fête a duré jusqu'au matin. L'ambiance de ce quartier est exceptionnelle.*

*Chacun partage les mêmes valeurs d'accueil et, même si je suis étrangère, j'ai été reçue comme si j'étais des leurs. Et lorsque j'ai été malade (covid) les voisins se sont relayés pour me donner à manger, me faire des courses et m'aider. Je sais que je devrai partir un jour (c'est un logement temporaire) mais malgré l'exiguïté des locaux, je regretterai toute cette amitié dont je suis entourée.*

*Merci à eux.*

## ❖ LE GAS POURSUIT SON PROJET D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI !

Le projet LEVIER (Les Entreprises en Val de Marne pour l'Insertion et l'Emploi des Réfugiés) se poursuit et essaie de s'adapter au mieux aux difficultés des réfugiés pour trouver un emploi. Notamment, le GAS s'est donné un nouvel outil en se faisant habilitier comme prescripteur d'insertion. En effet, beaucoup de réfugiés s'adressant au GAS sont dans une grande précarité et peu formés. Ils font donc partie du public visé par les entreprises d'insertion. Le projet LEVIER aide ainsi les plus précaires. Le GAS peut aussi aider d'autres personnes qui ne suivent pas le projet LEVIER (des parents d'enfants réfugiés, des réfugiés qui ont absolument besoin de gagner tout de suite un salaire, ...)

Qu'est-ce que ce dispositif des entreprises d'insertion ?

C'est ainsi qu'**Ebrima** a trouvé très rapidement un travail comme cyclo-logisticien (livreur à vélo) et il **donne son témoignage** :

❖ *Je suis arrivé en France en 2012, après avoir fui la Gambie. Après un rejet de l'OFPRA, la CNDA m'a accordé le statut de réfugié en 2013. Pendant ma demande d'asile, j'étais logé en CADA à Boissy Saint Léger. Après l'obtention du statut, j'ai habité une chambre en foyer ADOMA à Champigny sur Marne. J'ai alors voulu faire venir ma femme et mes deux enfants restés en Gambie. Pour cette réunification familiale, le GAS m'a beaucoup aidé. Ma femme a eu un titre de séjour de 4 ans. Je ne pouvais pas rester au foyer ADOMA et le GAS m'a encore aidé en m'attribuant un logement temporaire à Longjumeau, avec 2 chambres. Entretemps, une petite fille est née.*

*Depuis 2013, j'alterne les périodes de chômage et d'intérim, souvent à temps partiel. Au début du confinement de 2020, je travaillais en intérim dans un restaurant. Mon travail s'est arrêté mais j'ai pu bénéficier du chômage partiel jusqu'en août 2021. Mais mon patron a dû fermer son restaurant et je me suis retrouvé au chômage et vite dans de grosses difficultés financières. La maison de l'emploi de Longjumeau m'a aidé mais surtout pour des emplois de quelques heures par semaine. Grâce au GAS, je viens de trouver un emploi de livreur à vélo à Boulogne-Billancourt, dans une entreprise d'insertion. Je livre des courses que les gens ont commandées. Je suis vraiment content de travailler à plein temps.*

## ► QUELQUES ÉLÉMENTS STATISTIQUES

**185** personnes ont été rencontrées et orientées et **66** ont au final intégré le projet LEVIER.

Les personnes qui n'ont pas accepté d'intégrer le projet alors qu'elles étaient en recherche d'emploi l'on fait en majorité parce que la perspective de rejoindre une formation à temps partiel durant 2 mois leur semblait incompatible avec la nécessité de trouver un emploi « immédiatement ». A cela s'ajoutent celles, nombreuses, à travailler dans des métiers très précaires, ce qui les empêchait d'assister à une formation, alors même que le besoin était grand. Afin de sensibiliser ces personnes à mieux appréhender l'extrême nécessité de rejoindre ce projet, la chargée de logement du GAS est aussi chargée de les accompagner vers le projet.

Signe par ailleurs que le logement pérenne est prépondérant dans ce projet, si **37%** des stagiaires ayant intégré LEVIER vivaient dans un logement personnel, cette proportion tombait à seulement **15%** pour les personnes orientées vers LEVIER mais ayant refusé de suivre la formation.

Le GAS a pu loger **6** personnes dans le cadre de notre agrément d'intermédiation locative et chaque locataire stagiaire du projet LEVIER a pu bénéficier d'une aide de **300** euros déductible de son loyer.

L'accompagnement global du projet via la levée des freins périphériques se traduit en moyenne, pour une personne accompagnée dans le projet LEVIER, par **4** rendez-vous sur le logement, **2** rendez-vous pour la réunification familiale, **2** rendez-vous liés aux droits sociaux et **1** rendez-vous sur une autre thématique (naturalisation, démarches juridiques, aide à l'ameublement...).

## ❖ LE MOBILIER SOLIDAIRE

A priori, il sied de souligner que disposer d'un logement est vital pour les réfugiés car c'est un outil d'intégration indispensable.

Cependant, équiper, meubler ce logement est une véritable gageure pour les réfugiés après un parcours particulièrement difficile.

C'est dans cette optique que le GAS, association à vocation sociale, soucieux d'apporter une réponse à ce problème, agit par la voie du mobilier solide en mettant à la disposition des réfugiés divers meubles récoltés chez des particuliers.

En effet, si en 2020 les activités du mobilier solide ont connu une petite période de répit (deux mois) à la suite de la crise sanitaire qui a ébranlé le monde entier, l'année 2021 en revanche a été marquée par la reprise normale des activités et actions du mobilier solide à l'égard des réfugiés venant d'emménager dans un logement durable.

Toutefois, il y a lieu de préciser que les activités du mobilier solide ne vont pas toujours sans difficultés : la collecte de meubles et leur distribution requièrent beaucoup de transport, de manutention, de bras... Malgré cela, l'équipe du mobilier solide ne cesse de poursuivre sans à-coups ses activités et actions afin de répondre à la demande croissante en meubles des réfugiés.

Les activités du mobilier solide se déroulent en trois étapes : la collecte, la distribution et la livraison.



### › La collecte des meubles

Pour les collectes de meubles, une équipe constituée d'un chauffeur et d'un manutentionnaire, tous les deux réfugiés, salariés du GAS, se rend à l'adresse indiquée des donateurs, avec le camion, pour récupérer les meubles et différents objets, qui sont ensuite stockés dans le local du GAS. Chaque année, ce sont près de 250 donateurs qui nous alimentent en meubles, appareils électroménagers, linge de maison, vaisselle... Cette opération a lieu le matin du mardi au vendredi. Ils savent qu'ensuite, ces objets seront distribués à des réfugiés.

### › La distribution

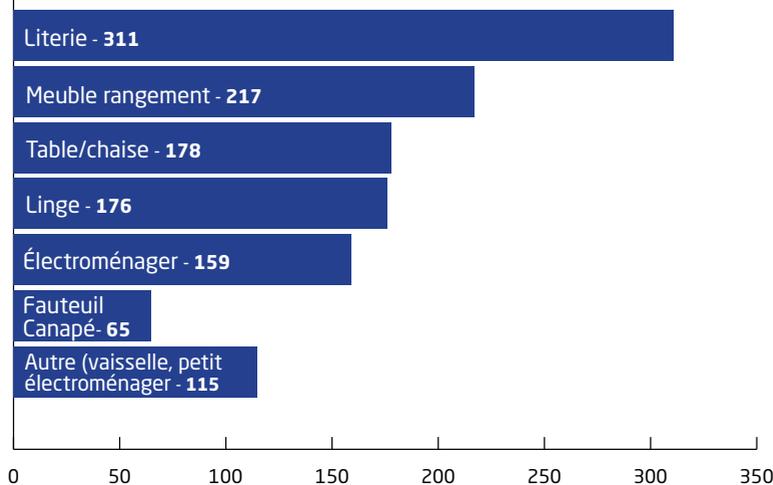
Sauf exception, la distribution de mobilier aux réfugiés venant d'emménager dans un logement durable se fait le samedi matin, au local du GAS. Les réfugiés qui ont besoin de meubles doivent préalablement prendre rendez-vous lors d'une permanence d'accueil du mardi ou jeudi soir. Le samedi matin, une équipe de bénévoles accueille trois familles de réfugiés et procède à la distribution. Chaque famille est accompagnée par un bénévole afin de l'assister et de la guider dans ses choix. En 2021, nous avons distribué des meubles à plus de 140 familles. La plupart du temps, les familles sont très heureuses !

*En 2021, 140 ménages réfugiés et aménageant dans un premier logement social ont pu se voir distribuer du mobilier.  
2 ménages non réfugiés mais victimes de violences conjugales ont pu bénéficier d'un ameublement du mobilier solidaire, en partenariat avec le Secours populaire et la Mairie de Villejuif.*

### › La livraison

Une fois que chacun a choisi ses meubles, tout le monde aide le chauffeur et le manutentionnaire à les charger dans le camion pour faire la livraison à l'adresse des réfugiés. On demande aux familles une contribution modeste qui correspond au carburant du camion.

### › Mobilier distribué en 2021



### ❖ BROCANTES

Le GAS qui a bénéficié pendant quarante ans de l'expérience de plusieurs générations de salariés et de bénévoles, a une tradition indéfectible, qui consiste à organiser des brocantes, actuellement quatre fois par an.

En effet dans le cadre de notre activité que nous appelons « Mobilier Solidaire », nos donateurs avec les meubles que nous redistribuons nous donnent souvent tout un tas de bibelots, vaisselle, livres, jouets etc... Bien sûr et dans la mesure du possible nous nous efforçons de redistribuer un maximum de choses, mais cela présente également un autre intérêt pour notre association. Effectivement les brocantes, face à notre trésorerie toujours tendue, nous permettent de prendre en charge une partie des frais de fonctionnement du GAS.



Par contre, la préparation, l'organisation et la mise en œuvre de celles-ci représentent un énorme travail et c'est toute une équipe de bénévoles qui tout au long de l'année trie, classe, nettoie tous les objets que nous présentons à la vente.

Avec l'expérience, les bénévoles en charge de cette mission sont devenus de véritables spécialistes, et c'est avec toute notre sympathie que nous les appelons nos brocanteuses. Ce sont pour le GAS des personnes précieuses et elles œuvrent bien souvent en silence et dans l'ombre des cartons. Les jours de brocante, nous sommes toujours étonnés par le volume, la diversité et parfois même par le côté hétéroclite de certains objets.

Un autre aspect très positif de ces brocantes est également à souligner. C'est en effet l'occasion pour beaucoup de bénévoles du GAS de se rencontrer et de partager une journée conviviale avec le public, notamment avec beaucoup de Villejuifois, de donateurs, de sympathisants, d'artistes, ...

De plus, la diversité des missions de bénévolat n'autorise pas toujours des rencontres entre nous et ces journées sont l'occasion de nous rassembler et de constater que nous œuvrons tous pour un objectif commun qui est celui d'aider les réfugiés.

### ➤ **Jeux et livres**

L'année 2021 a été une bonne année pour les jouets tant pour la distribution que pour la brocante. Les différents partenariats nous ont permis de recueillir de nombreux jeux d'intérieur et d'extérieur. Nous voulons dire ici un grand merci à Emmaüs (Les Ulis), aux écoles de Villejuif (Georges Sand et Jean Vilar) via les Associations de parents d'élèves et à une association d'Antony « Vivre à la Fontaine Saint Exupéry » qui nous ont permis de récupérer une grande quantité de futurs cadeaux.

Ce sont les mois de novembre et décembre qui ont nécessité le plus d'efforts.

Nous avons aussi, en dépit du COVID, prévu un arbre de Noël : les enfants sont venus moins nombreux mais nous avons préparé, pour les enfants des locataires du GAS, 40 paquets cadeaux en tenant compte de l'âge et du sexe. Les accompagnateurs des familles se sont chargés de distribuer les jouets à leurs destinataires.

De plus, notre stock nous permet de proposer tout au long de l'année, aux familles avec enfants qui viennent au GAS, toutes sortes de jouets et livres. Le jeu est important pour le développement de l'enfant et cela nous semble juste que ces enfants-là y aient accès.



### ❖ **TÉMOIGNAGE** de **F. 9 ans**

*J'ai eu deux poupées Barbie... Je ne leur ai pas encore donné de noms. Leurs robes vont aux deux et même l'une d'elles a des chaussures ...pas l'autre ! Je joue avec elles et je suis contente de les avoir. J'ai eu aussi un jeu difficile, on y joue en famille...*

### ❖ **TÉMOIGNAGE** de **S. 3ans**

*J'ai eu un camion qui ne roule pas tout seul (!) et des Duplos. Je fais des châteaux pour donner à Maman, mais elle préfère avoir un appartement ! Avec les Duplos, je joue tout le temps. J'ai eu aussi un jeu de Mille bornes pour les petits : il y a deux voitures qui font la course... C'est souvent celle de Maman qui gagne !*

## ❖ RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

### Les comptes 2021 font apparaître un léger déficit de 681 €.

En 2021, malgré la pandémie, le GAS a maintenu ses activités. Mais n'a pas pu organiser la brocante du mois de mars. Les brocantes de juin, d'octobre et de décembre ont eu lieu sous un format un peu réduit. Financièrement, cela a marqué une diminution des recettes de cette activité par rapport à 2019 ; mais une augmentation par rapport à 2020.

Dans le tableau des comptes 2021 par activité, les reste à charge des activités ne prennent pas en compte les salaires des salariés qui travaillent. C'est l'apport associatif du GAS. Les salaires et frais de personnel sont traités à part. Ils sont en grande partie financés par des subventions.

► Pour les **hébergement**s, il apparaît un reste à charge pour le GAS de 28 400 €. Ce reste à charge provient essentiellement des charges locatives (entretien, eau, partiellement gaz et électricité) ; ces charges n'étaient pas facturées aux locataires. Il a été décidé au dernier CA qu'au prochain renouvellement de bail, elles leur seront facturées. Par ailleurs, le taux de recouvrement des loyers est de 87 % en 2021 (c'est-à-dire que le GAS complète les 13 % d'impayés) et l'équipe du GAS travaille à limiter les impayés.

► Pour le **Mobilier Solidaire**, on voit un reste à charge de 29 000 € contre 25 000 € budgétés. La différence provient d'une grosse réparation sur la vieille camionnette. Dernièrement cette vieille camionnette a été vendue, ce qui limitera les coûts en 2022.

► Sur la **Solidarité**, c'est à dire essentiellement l'aide juridique, le reste à charge est de 27 700 € contre 31 000 € budgétés. Une particularité : la ligne « actions diverses » est principalement due à la perte que nous avons dû passer pour la rue de la Sablière. Cette perte est largement financée par le don exceptionnel de 2019. Et la locataire a quitté les lieux en février 2022. Ces pertes sont donc terminées.

► Dans le **projet PIC** figurent les frais de local et frais de bureautique, mais pas les salaires.

► La **masse salariale** est en augmentation par rapport à 2020, en raison de l'absence de Maud et de ses remplacements par des CDD. Le montant des aides à l'emploi perçu est largement supérieur à ce qui avait été budgété.

► Les **frais de gestion** sont stables.

► La **dotation aux provisions** provient de la facture REVIVRE 23 526 € (pour laquelle il y a un fort risque d'impayé), des pertes de comptes locataires, et de la perte sur le FAMI 2014-2016, enfin réglé (de 25 000 € atténués par la reprise de provision de 10 000 € passée l'an dernier et ce résultat est bon). Le partenariat avec l'association REVIVRE est terminé.

► L'**engagement sur don affecté** de 82 000 € est pris sur le don exceptionnel de 2019, qu'on avait étalé et cette année, il a financé la perte de la rue de la Sablière, les charges du local de Villejuif 2021 et les frais de gestion (figurant ci-dessus).

### D'où un total de charges de 494 627 €.

Les dons et cotisations sont stables par rapport à ceux de 2020 (en 2020, l'association Les toits du Monde avait fait un don de 20 000 €), sans atteindre le niveau de 2019 (où il y avait eu un don exceptionnel).

Sur le plan des **subventions**, il y a eu une nette augmentation :

- **Pas de subvention du Ministère du travail** : la subvention du projet LEVIER a été versée pour moitié en 2020, 35 % seront versés en 2022 et le solde en 2023. Mais 100 000 € de ce projet ont été passés en produit sur 2021 : cela correspond au résidu non dépensé du versement des 50 % d'acompte du projet et à 40 000 € de cofinancement SANOFI du projet.

- Pas de subvention de l'Institut de France, ni de la Région Ile de France. Mais les subventions des **DRIETTS** (Etat déconcentré) 80 000 €, de la **FAP**, 25 000 €, et une subvention de la **Fondation Bruneau** 10 000 €.

Une **reprise de provision** de 40 000 € : 10 000 € de provision sur le FAMI 2014-2016 et 30 110 € de taxe foncière du local de Villejuif non réclamée et non due.

### D'où un résultat de - 681 €.

# COMPTES ANNUELS

CHARGES 2021 & 2020*	RESULTAT 2021	REALISE 2020
<b>HEBERGEMENTS</b>	28 427	322
Loyers	190 051	200 953
Charges - Divers	42 109	46 775
Entretien	5 542	4 079
Amortissements	3 811	4 150
ALT	-8 381	-7 296
Part. loc - APL - asso partenaires	-204 706	-248 339
<b>MOBILIER SOLIDAIRE</b>	29 157	25 553
Loyers local Villejuif	14 558	14 548
Camionnettes	12 077	7 878
Amortisst Villejuif - camionnettes	3 422	3 422
Divers	619,73	588
Participation transports	-1 520	-883
<b>SOLIDARITE</b>	<b>27 703</b>	<b>23 452</b>
Dons		60
Prise en charge titres transport	5 473	6 200
Dons Associations	1 581	1 100
Aide juridique et administr.	8 596	10 037
Actions Diverses	12 052	6 055
<b>INFORMATIONS</b>	<b>9 501</b>	<b>8 628</b>
<b>INTEGRATION PRO. REFUGIES</b>	<b>17428,08</b>	<b>15 761</b>
Location local Kremlin-Bicêtre	12404,29	6 626
Divers	5023,79	9 135
<b>SALAIRES &amp; CHARGES</b>	<b>273 832</b>	<b>247 827</b>
Salaire Brut Personnel	188 486	175 020
Stagiaires	20 585	13 078
Cotisations patronales	80 523	58 177
Formation	2 485	5 114
Aide Contrat Unique d'Insertion	-18 247	-3 563
<b>FRAIS DE GESTION</b>	<b>33 579</b>	<b>31 020</b>
Loyer Villejuif	8 653	8 738
Charges d'activité	12 563	12 451
Divers	12 363	9 831
<b>Provisions</b>	<b>64 674</b>	<b>17 028</b>
<b>Charges exercice antérieur</b>	<b>10326,78</b>	<b>x</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>494 627</b>	<b>369 589</b>

\* Les produits d'activités, en italique, sont directement déduits dans le tableau des charges

<b>PRODUITS 2021 &amp; 2020</b>	<b>RESULTAT 2021</b>	<b>RESULTAT 2020</b>
<b>COTISATIONS</b>	<b>47 935</b>	<b>55 670</b>
<b>DONS</b>	<b>80 402</b>	<b>86 865</b>
<b>BROCANTE - EXPOSITIONS</b>	<b>9 735</b>	<b>1 621</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>225 860</b>	<b>112 856</b>
Subvention Institut de France	x	5 000
DDCS92-93	20 000	x
Conseil Régional IDF	x	9 854
Barreau de Paris	x	8 000
DDCS 94	40 000	30 000
DDCS 91	20 000	20 000
DRJSCS	x	7 000
Conseil Général 94	1609	485
Commune de Villejuif	3 700	400
subv équipement	3 490	
SANOFI	40 824	
FAS		139
Intégration professionnelle réfugiés	61236,72	31 978
FAP	25 000	x
FILE ( Fondation Bruneau/FARS)	10 000	x
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>7 731</b>	<b>5 687</b>
Financiers	231,8	378
Sur ex-antérieurs	2 133	1 084
Pdts & Chgesexceptionnels et autres	5 366	4 121
Opérations de gestion diverses	x	104
<b>Reprises de provisions</b>	<b>40 110</b>	<b>78 569</b>
<b>Fonds dédiés aux dons affectés</b>	<b>82 173</b>	<b>24 752</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>493 946</b>	<b>366 020</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-681</b>	<b>-3 569</b>



## FOCUS GUINÉE CONAKRY

**Depuis plus de quinze ans, le GAS accueille de nombreux Guinéens. C'est pour quoi, le GAS met cette année le focus sur la Guinée.**

La République de Guinée est un État d'Afrique de l'Ouest, largement bordé par l'Océan Atlantique. C'est un pays riche. Il vit essentiellement de l'agriculture et de ses mines (bauxite, or, diamant, fer). La principale religion en est l'Islam et plusieurs ethnies se répartissent dans le pays : Soussous, Peuls, Malinkés et populations forestières. La polygamie n'est pas autorisée par le code civil mais c'est une pratique très courante. Le mariage forcé et précoce est a priori interdit mais très largement pratiqué. La plupart des Guinéennes sont excisées, bien que l'excision soit proscrite.

Ancienne colonie française, la Guinée accède à l'indépendance le 2 octobre 1958 et Ahmed SEKOU TOURÉ en est le premier Président. A sa mort en 1984, Lansana CONTÉ lui succède longuement et gouverne aussi de façon autocratique, puis Dadis CAMARA reste peu de temps et connaît une période agitée. En 2010 Alpha CONDÉ est élu et suscite beaucoup d'espoirs démocratiques. C'est un Malinké. Mais il devient de plus en plus autoritaire et quand en 2020, à l'âge de 82 ans, il modifie la constitution par referendum pour pouvoir exercer un troisième mandat, c'est la rébellion, suivie de violentes répressions.

L'opposition constitue le FNDC, un collectif de partis, syndicats et membres de la société civile qui dénonce cette candidature illégitime. Le principal parti de ce collectif est l'UFDG (Union des Forces Démocratiques de Guinée), à majorité peule. Le parti présidentiel est le RPG, à dominante malinké ; il s'oppose à l'UFDG. Alpha CONDÉ réussit à se faire élire en octobre 2020. Mais un coup d'Etat éclair le capture et le renverse le 5 septembre 2021. Mamadi DOUMBOUYA, chef de la junte devient Président de la Transition. Son argument principal est de rendre le pays capable de se débrouiller pour se développer ; il est à la tête du CNRD (Comité National pour le Redressement et le Développement).

LA CEDEAO souhaite sanctionner les auteurs du coup d'état et réclame des élections dans les 6 mois.

Après avoir consulté partis politiques, chefs religieux, représentants de la société civile, les militaires ont rencontré les patrons des compagnies minières, acteurs clés dans un pays qui regorge de richesses naturelles. Le colonel DOUMBOUYA nomme les ministres au compte-goutte.

Actuellement le pays semble être dans un état incertain. Comment évoluera la Junte ?



❖ Par Maître Christophe POULY

**Avocat, chargé d'enseignement à Sciences Po, conseiller scientifique aux Editions Lefebvre-Dalloz**

Les trois grands défis auxquels l'humanité va se confronter au 21<sup>e</sup> siècle seront les mouvements migratoires, le réchauffement climatique et l'insécurité internationale due au recul des démocraties libérales. Ces deux derniers phénomènes auront inévitablement pour effets des déplacements de population.

*Le respect du pluralisme, de la différence, l'écoute et la tolérance sont les vertus cardinales sans lesquelles les combats et les luttes se muent en guerres sans vainqueur.*

Dans un tel contexte, repenser l'accueil et l'hospitalité devient nécessaire car la manière d'appréhender les migrations au cours du 20<sup>e</sup> siècle est désormais dépassée. On ne peut plus penser dans des termes aussi binaires que fermeture/ouverture, accueil inconditionnel/quotas d'immigration, vrais/faux réfugiés. A ce jour, bien prétentieux celui qui propose des réponses toutes faites, des recettes magiques qui guériraient tous les maux de l'immigration. Il faut s'attaquer à cette question point par point, segment par segment, en y apportant une réponse adaptée pour chaque problématique, pour chaque pays, pour chacune des catégories de migrants.

D'un côté, un accueil inconditionnel pour les réfugiés des pays exposés aux guerres. Syriens, aujourd'hui les Ukrainiens, et Afghans, toujours. On pense aussi à ceux qui payent encore le prix de l'aveuglement nationaliste et identitaire, ou paranoïaque, les Rohingyas, si loin géographiquement et aussi de notre actualité, les Ouïghours, déportés et enfermés dans un pays dont nous sommes dépendants économiquement. D'un autre côté, des migrations, familiales, économiques, qu'il faut anticiper, accompagner. Car on ne lutte pas avec des mesures répressives contre un fait social, un phénomène aussi naturel que culturel. Les migrations sont un fait, il faut composer avec.

Il faut donc trouver une voie médiane, inédite certainement, conciliant les contraintes d'une éthique de la responsabilité, qui impose de calculer, à chaque fois, l'impact que peut avoir une politique par trop généreuse, ou décidée par des vues à court terme, et l'incourtournable éthique de la conviction, qui nous interdit de renoncer aux valeurs qui fondent notre société : le respect de la dignité humaine.

L'engagement, en ce sens, qu'il soit professionnel ou bénévole, ne peut être responsable que s'il s'inscrit dans une démarche éclairée, empreinte d'idéologie, nécessairement, au bon sens du terme, mais non dogmatique. Le respect du pluralisme, de la différence, l'écoute et la tolérance sont les vertus cardinales sans lesquelles les combats et les luttes se muent en guerres sans vainqueur.

Il y a tout lieu d'être pessimiste aujourd'hui, comme si la période d'après-guerre, insouciant et prospère, ne fut qu'une parenthèse qui s'est refermée le 11 septembre 2001. Mais, par effet de cycle, du chaos actuel sortira peut-être à nouveau, dans deux ou trois générations, un monde de paix et de tolérance, pour un temps en tous cas, que seule la foi de l'engagement, individuel et collectif, pourra faire émerger.



**G.A.S.**

# Groupe Accueil et Solidarité

Prix des Droits de l'Homme 1988

Association d'aide aux réfugiés et demandeurs d'asile

## ❖ CONTACT

Groupe Accueil et Solidarité (GAS)  
17 place Maurice Thorez  
94 800 Villejuif



Tél. 01 42 11 07 95



contact@gas.asso.fr



www.gas.asso.fr



groupe.accueil.solidarite



Groupe Accueil et Solidarité (GAS)

► **Permanences d'accueil :**  
**Mardi et jeudi de 17h30 à 19h30**

## ❖ COMITÉ DE PARRAINAGE

Marie-José CHOMBART DE LAUWE  
Geneviève JACQUES  
Pierre LENA  
Yves QUERE

